

---

---

## LE MÉDECIN THERMAL FACE À LA CRISE SANITAIRE COVID-19

---

---

---

**HUGUES DESFOUR\***

### Introduction

Depuis l'hiver 2019-2020, l'épidémie de Covid-19 a entraîné un cataclysme sanitaire à l'échelle de la planète, dont l'onde de choc a atteint plein fouet le petit monde du thermalisme, entraînant la fermeture brutale ou la non-ouverture des stations thermales en France ainsi qu'hors de nos frontières. Cette crise sans précédent a mis en péril l'ensemble de la filière thermale, faisant craindre le pire pour son avenir.

Aujourd'hui, après une 1<sup>ère</sup> vague dramatique, le virus est toujours présent et nous allons devoir vivre et travailler sous sa menace encore longtemps, avant l'arrivée d'un vaccin protecteur. À l'heure où beaucoup de stations thermales s'appêtent à ré-ouvrir, il a paru aux instances médicales du thermalisme, à savoir la Société française de médecine thermique, le Collège des enseignants et le Syndicat national des médecins thermaux, réunis sous l'égide du Conseil national professionnel de médecine thermique, de faire le point sur nos connaissances et partager les différents aspects engendrés par la cohabitation forcée entre la Covid-19 et notre exercice médical si particulier.

C'est l'objet de cette 3<sup>ème</sup> table ronde, préparée avec le concours du Syndicat national des médecins thermaux, avec 3 points de vue complémentaires : celui du médecin, celui du thermaliste et une perspective sur le "monde d'après".

### Première Partie : Le médecin thermal est un médecin comme les autres

Comme tout médecin, le médecin thermal va être confronté dans son exercice quotidien à la problématique face à un patient symptomatique. Les symptômes sont désormais bien connus : fièvre et/ou toux et/ou myalgies, asthénie inexplicquée et/ou céphalées inhabituelles et/ou anosmie, agueusie, diarrhée, etc.

---

\* Rhumatologue, Médecin référent des thermes de Balaruc  
Courriel : hugues.desfour@orange.fr

En cas de signes de gravité, à savoir une polypnée > 22/min, une saturation pulsée en oxygène (SpO<sub>2</sub>) inférieure à 95 % en air ambiant (en l'absence d'affection respiratoire chronique), une pression artérielle systolique < 100 mm Hg (en l'absence d'antihypertenseur), une altération de la conscience, confusion, somnolence, déshydratation ou encore une altération brutale de l'état général chez le sujet âgé, l'hospitalisation s'impose.

Sinon on réalise un test virologique RT-PCR. Dans l'attente des résultats, le confinement strict à domicile et la saisie provisoire sur Amelipro du patient symptomatique et des éventuels cas contacts.

Si le test RT-PCR est négatif, on peut discuter du maintien du confinement et de la réalisation d'un éventuel 2<sup>ème</sup> RT-PCR (compte tenu des faux négatifs) ou d'une sérologie à partir de J14 du début des symptômes

Si le test RT-PCR est positif, le médecin complète la saisie finale sur Amelipro et oriente son patient :

- a. hospitalisation si le patient nécessite une surveillance respiratoire rapprochée, présente des comorbidités, > 70 ans avec risque de complications, etc...
- b. sinon confinement au domicile avec ou non surveillance infirmière.

Comme tout médecin libéral, le médecin thermal va devoir réorganiser son cabinet et le fonctionnement de celui-ci, en composant avec ce qui est idéal, ce qui est souhaitable ou tout simplement possible :

- accueil des patients uniquement sur rendez-vous en évitant si possible les accompagnants,
- salle d'attente: maintien d'une distance >1m entre les patients ; aérer et nettoyer régulièrement les sites d'accueil autant que possible ; désinfecter les surfaces 2 à 3 fois par jour ; enlever des lieux où sont reçus les patients les objets non nécessaires (revues et journaux, etc.),
- contrôler l'accès aux toilettes,
- personnel d'accueil : protection par vitre ou plexiglass et respect d'une distance >1m ; lavage des mains avec du savon et de l'eau ou un soluté hydro-alcoolique après chaque patient ayant nécessité la manipulation d'objets appartenant au patient (carte vitale, moyen de paiement, documents, etc),
- protection des soignants : port d'un masque chirurgical/FFP2 avec nettoyage des mains entre chaque patient ; désinfection après chaque patient du stéthoscope et des autres instruments utilisés pendant la consultation ; nettoyage 2 à 3 fois par jour des surfaces de travail (y compris bureau), poignées de porte, téléphone, claviers et imprimantes.

## **Deuxième Partie : Le médecin thermal n'est pas (tout à fait) un médecin comme les autres**

- Parce que sa patientèle fait souvent partie des populations "cibles"
- Parce qu'il est un partenaire essentiel de l'établissement thermal

- Et donc parce qu'il est au cœur de la prise en charge sanitaire, préventive et thérapeutique du curiste

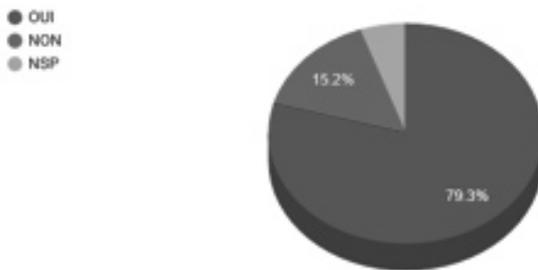
Pour illustrer cette particularité de notre exercice, le Syndicat national des médecins thermaux (Snmth) a fait une enquête réalisée entre le 15 et le 27/05/2020 (donc avant de connaître la date officielle de réouverture des établissements thermaux), auprès de 92 praticiens thermaux qui ont répondu de manière anonyme. Trois aspects distincts de la pratique thermale y ont été abordés : l'avant cure, les soins thermaux, enfin leur exercice personnel et les conséquences financières de la crise sanitaire.

### A. Avant la cure

Pour les autorités de santé publique, les mesures d'identification et de dépistage précoces sont les bases de tout programme de contrôle de la pandémie.

#### 1. Dépistage préalable

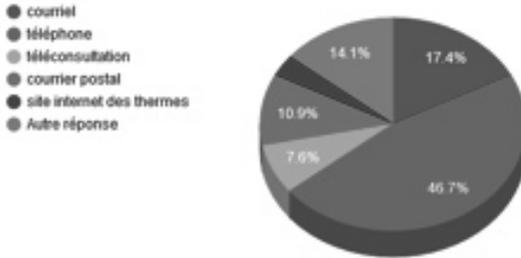
Une très large majorité (79 %) des médecins thermaux considère qu'un contact préalable avec les curistes est indispensable à la cure alors que 15 % sont prêts à s'en dispenser.



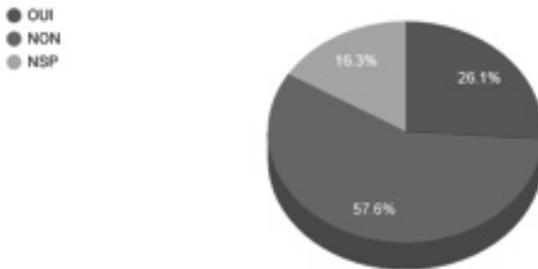
Si 21,7 % des médecins thermaux privilégient un contact direct, la majorité souhaite confier cette tâche aux Établissements thermaux (ET). À noter que seuls 7,6 % choisiraient de passer par le médecin traitant.



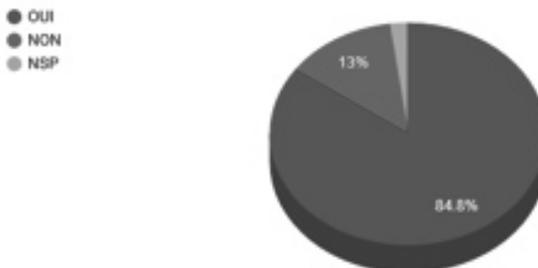
Les moyens à utiliser divergent même si le téléphone reste privilégié (46,7 %). À noter la faible appétence pour le numérique : seuls 7,6 % des médecins thermaux opéreraient pour la téléconsultation et 14,1 % pour le courriel.



L'incertitude se retrouve quant à la biologie. Seul un quart (26,1 %) des médecins thermaux estime indispensables les tests a priori ; 16,3 % ne savent pas. La majorité (57,6 %) est prête à recevoir des curistes sans bilan biologique.



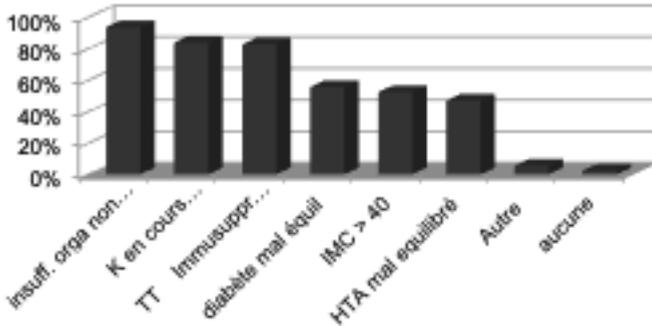
Par contre, une très large majorité (84,8 %) considère que les curistes devraient pratiquer une auto-évaluation avant de se déplacer vers leur lieu de cure.



## 2. La sélection des curistes

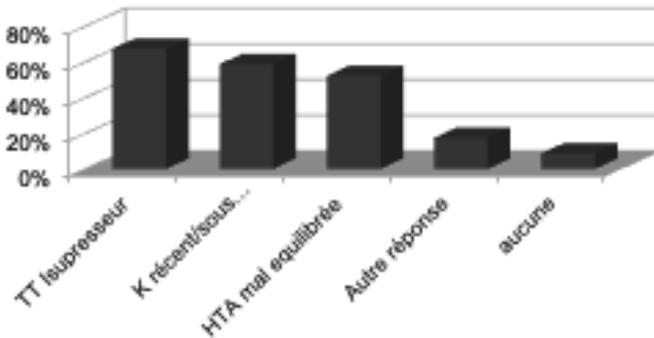
Dans le cadre d'une cure thermale, il apparaît souhaitable de tenir compte des facteurs de risques identifiés à ce jour.

Des listes de contre-indications sont clairement intégrées par les praticiens thermaux. La majorité juge que 5 types de pathologies contre-indiquent absolument la cure ; pour 3 types d'affections graves, ce refus dépasse 80 %.



### Les contre-indications absolues

Des formes mieux contrôlées de traitements immunosuppresseurs, de cancers ou d'HTA constituent des contre-indications (CI) relatives pour une claire majorité.

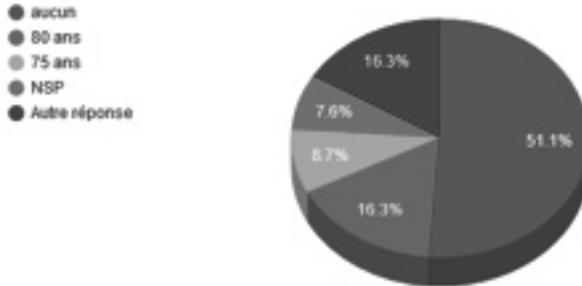


### Les contre-indications relatives

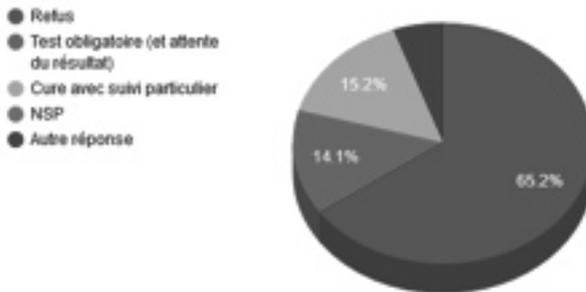
Si les dysmétabolismes graves apparaissent comme des contre-indications, pour nos répondants, les formes équilibrées seraient acceptables.

Même pendant la pandémie du Covid19, pour une courte majorité des médecins thermaux (51,1 %), il n'y a pas de limite d'âge à la cure thermale.

Toutefois 1/4 d'entre eux estiment que les curistes de plus de 75 ans devraient s'en dispenser en 2020.



Par contre, à l'arrivée en station, les médecins thermaux sont prêts à établir des filtres. Ainsi 2/3 des médecins thermaux sont prêts à refuser l'accès aux soins aux curistes qui n'auraient pas respecté ou présenteraient des contre-indications ; 14 % demanderaient un test préalable à leur cure et 15 % un suivi particulier.

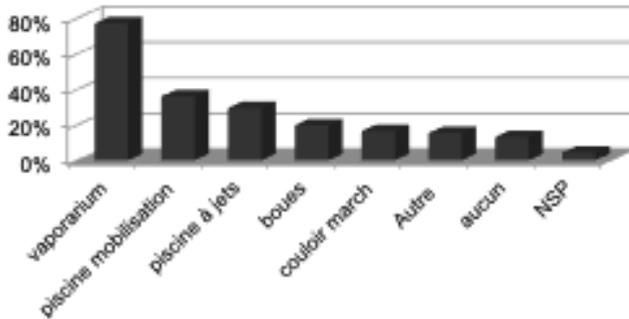


## B. Les soins thermaux

Pour assurer la réouverture des thermes, dans les meilleures des conditions possibles, une réévaluation des pratiques thermales de soins s'impose.

### 1. Des soins collectifs à contrôler

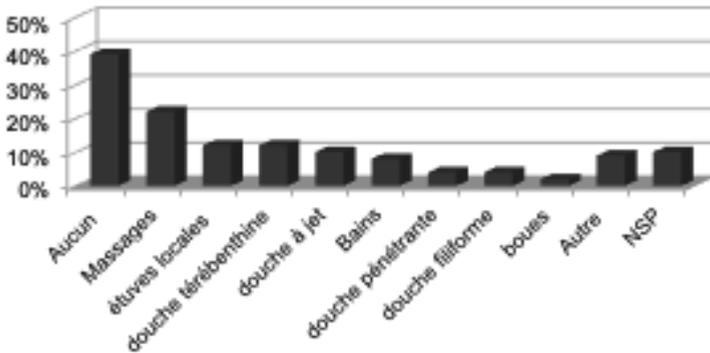
Considérant les pratiques et des contraintes réglementaires additionnelles, les soins collectifs sont identifiés *a priori* comme risqués. Ce que les praticiens ne confirment que pour le vaporarium (aux 3/4) alors que 1/3 jugent avec suspicion les soins de piscine quels qu'ils soient. Les boues et les couloirs de marche sont contre-indiqués par près de 1 médecin thermal sur 5. Il faut noter que 13 % estiment qu'aucun soin thermal n'est à proscrire.



### Soins thermaux collectifs contre-indiqués

#### 2. Des soins individuels peu risqués

Sans surprise, 40 % des médecins thermaux estiment qu’aucun de ces soins ne pose problème. À l’exception des massages, potentiellement dangereux pour 20 %, les autres soins individuels n’inquiètent qu’une petite minorité de répondants : environ 10 % pour la térébenthine, les étuves et les jets ; moins de 5 % pour les autres.



### Soins thermaux individuels contre-indiqués

#### 3. Une adaptation des soins possible

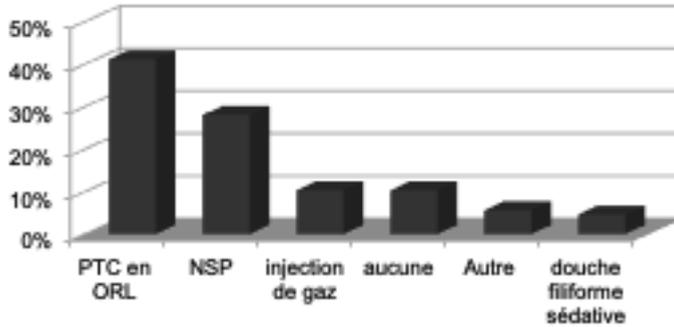
Pour faire face aux impératifs liés à la pandémie Covid, 56 % des médecins thermaux croient qu’il est possible d’adapter les soins collectifs mais ce chiffre dépasse 83 % pour les soins individuels.

#### 4. Des Pratiques Thermales Complémentaires discutées

Elles représentent un spectre d’activités variées. Significatives dans certaines indications, ces pratiques sont ignorées par les médecins thermaux qui ne les pratiquent pas.

Ainsi seuls 14 % des répondants sont sûrs de les utiliser alors que 24 % restent indécis pour 2020.

Les répondants sont précautionneux puisque 41 % demandent l'interruption des PTC en ORL, 11 % des injections de gaz et 5 % des douches.



### PTC contre-indiquées

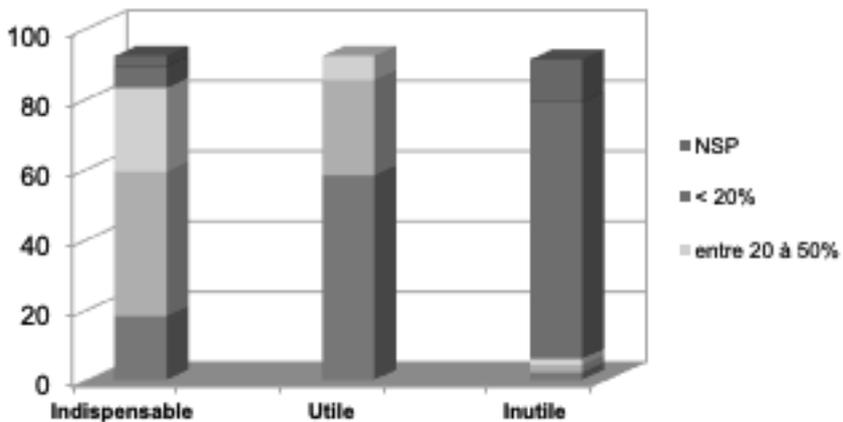
NB Les pratiques thermales ne sont pas uniformisées au niveau national. Ces variations peuvent expliquer des appréciations (marginale) divergentes.

#### C. Leur pratique personnelle

##### 1. Évaluation de l'exercice thermal

Les médecins thermaux ont apprécié le pourcentage de leurs curistes pour lesquels la cure est indispensable, utile ou inutile.

Les résultats synthétiques sont représentés ci-dessous.



Pour vous curistes la cure est ?

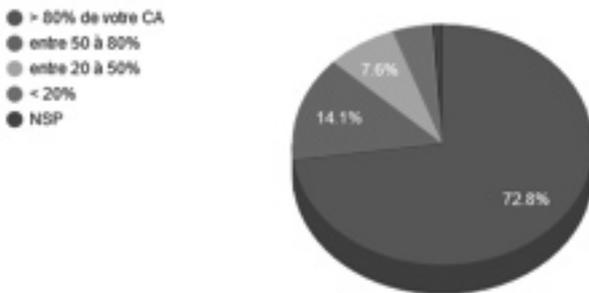
- pour 2/3 des médecins thermaux la cure apparaît indispensable pour plus de la majorité des curistes
- 92 % des médecins thermaux estiment qu'elle est utile pour plus de 50 % des curistes ; voire pour plus de 80 % des curistes selon 63 % des médecins thermaux
- 80 % des médecins thermaux jugent que seule une minorité (< 20%) de patients ne tire aucun intérêt de leur cure.

On note qu'une faible minorité de médecins thermaux ne peut se prononcer sur l'utilité de la cure.

Donc la plupart des médecins thermaux considèrent la cure comme une pratique indispensable et/ou utile pratique qui ne se révèle inutile que pour une minorité de patients.

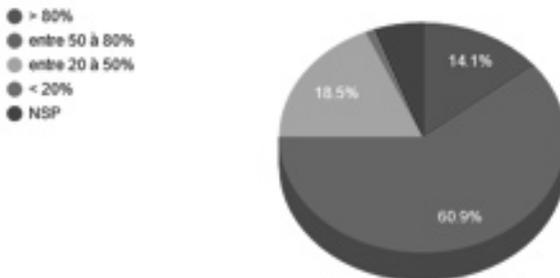
### 2. Avant la crise : le thermalisme, activité essentielle pour les répondants

Il constitue la majorité du chiffre d'affaire (CA) pour 88 % d'entre eux et dépasse les 80 % pour les 3/4.



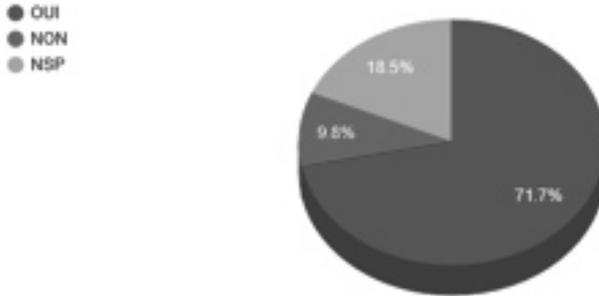
### 3. Saison 2020 : des conséquences financières majeures

En cas de réouverture au mois de juillet, les 3/4 des médecins thermaux estiment qu'ils perdront plus de la moitié de leur CA ; perte qui dépasserait 80 % pour 1 médecin thermal sur 7.



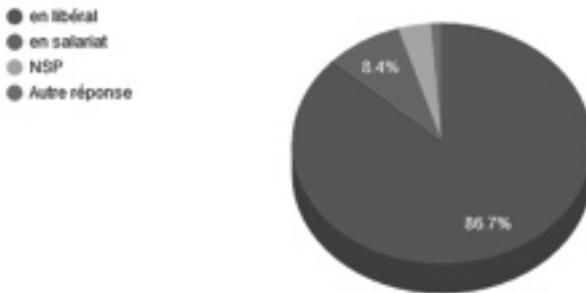
#### 4. Saison 2021 : des perspectives variables

Si 18,5 % sont dans l'expectative et 71,5 % vont continuer, 10 % vont abandonner leur pratique thermale.



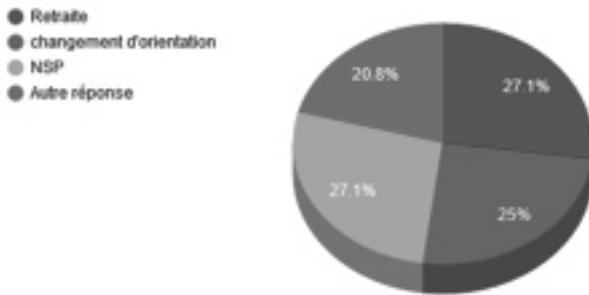
#### En 2021, allez-vous continuer la Médecine Thermale ?

Pour ceux qui restent, l'activité se poursuivra sous forme libérale à 90 % ; seuls 8 % envisagent le salariat.



#### Quel exercice thermal en 2021 ?

Pour ceux qui envisagent de quitter le thermalisme, les perspectives sont diverses. Les indécis, ceux qui vont partir à la retraite et ceux qui vont changer d'orientation se répartissent en 3 groupes équivalents alors que 20 % ont des projets particuliers.



### Quelle autre perspective en 2021 ?

#### Sélection des patients et auto-questionnaire

L'objectif étant d'éviter l'arrivée en station thermale de patients qui présenteraient une symptomatologie évocatrice du Covid-19 ou pour lesquels l'exposition au risque serait disproportionnée au regard du bénéfice attendu du traitement, il a été décidé dans le cadre du référentiel sanitaire d'informer et de sensibiliser les curistes réservataires.

Grâce à un mailing des Thermes, il sera proposé au futur curiste une auto-évaluation sur la base de la "symptomatologie évocatrice" et d'une exposition majorée au risque en signalant d'éventuelles comorbidités, facteurs de risque de formes graves.

Ce questionnaire sera transmis pour suivi au médecin thermal qui au regard des informations pourra, s'il le juge utile, entrer en contact avec le curiste afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique ou d'une téléconsultation visant à échanger directement sur son état de santé et le maintien ou non de sa cure thermale. Le médecin traitant sera également informé. Par contre, aucune information ne sera utilisée par l'établissement thermal. On rappelle ici les facteurs de risque de forme grave :

Âge  $\geq 65$  ans (à discuter)

ATCD cardiovasculaire : HTA compliquée, AVC, coronaropathie, chirurgie cardiaque, Insuffisance cardiaque NYHA III ou IV

Diabète chronique non équilibré ou avec complications

Pathologie respiratoire chronique susceptible de décompenser

Insuffisance rénale chronique dialysée

Cancer sous traitement (hors hormonothérapie)

Immunodépression, Infection à VIH non contrôlée ou avec CDA  $< 200/\text{mm}^3$ , Greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques, Hémopathie maligne en cours de traitement

Cirrhose  $\geq$  stade B

Obésité IMC  $> 30$

Grossesse à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre

## Le médecin thermal = partenaire de l'établissement thermal

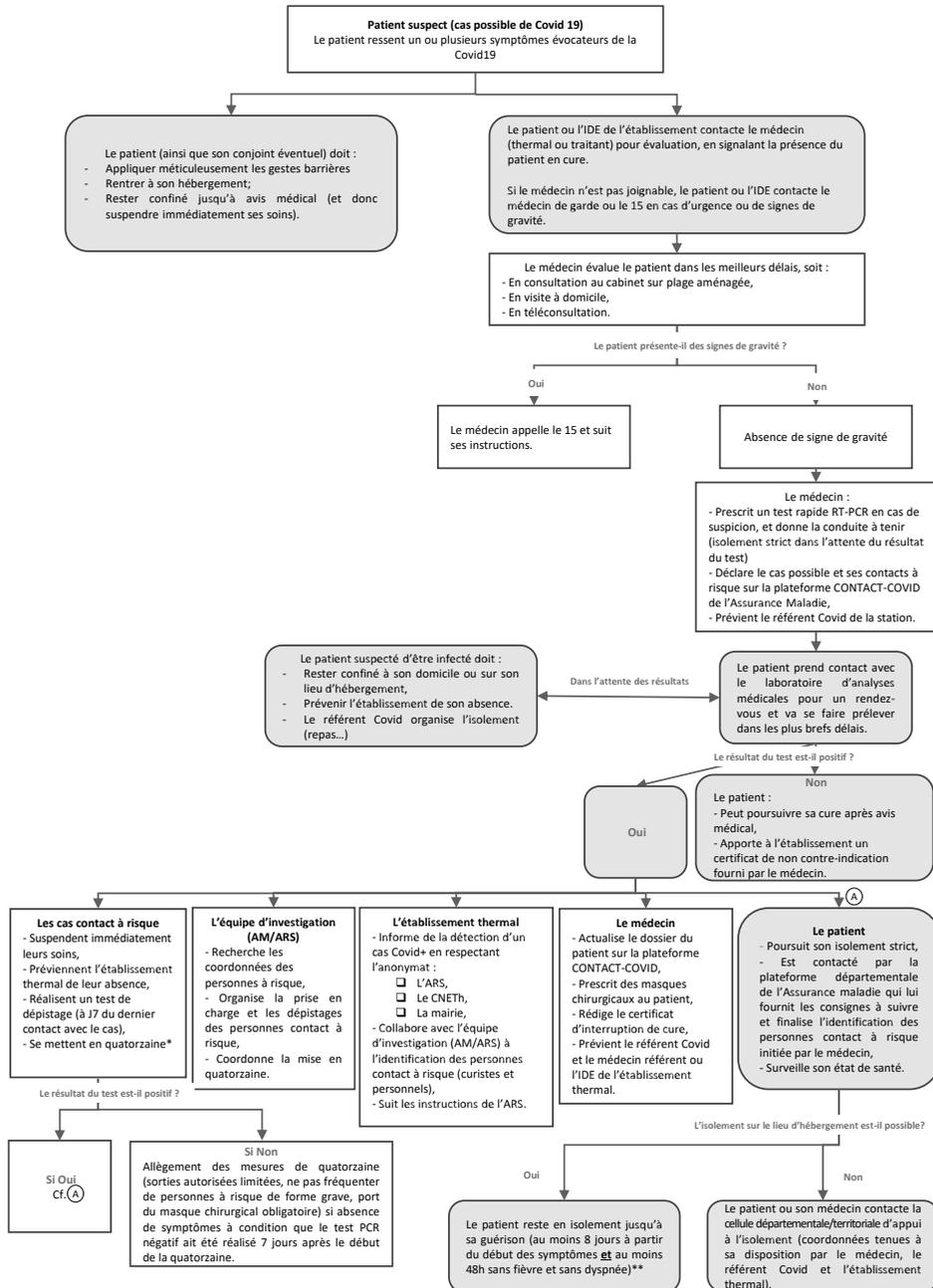
Conformément au référentiel sanitaire, au sein de chaque station thermale, il a été constitué une cellule Covid-19. La présence dans ce comité de pilotage d'un ou de plusieurs médecins thermaux s'est révélé cruciale lors de cette période pour adapter localement les différents protocoles. Leur participation a favorisé, notamment, le recueil et l'élaboration des informations ainsi que leur cohérence en vue d'une diffusion auprès des acteurs locaux, notamment socio-professionnels de la station.

Les médecins thermaux ont également un rôle essentiel dans la formation du personnel, "prévention et gestion du risque Covid-19", cette formation étant préalable à la réouverture de l'établissement. De même, pour la mise en place d'un observatoire épidémiologique des affections intercurrentes, en particulier respiratoires, dans le contexte de la pandémie.

Enfin, et en complément de la démarche médicale évoqué dans la 1<sup>ère</sup> partie, un logigramme élaboré par la profession est venu préciser le rôle de chacun dans la prise en charge d'un patient cas possible ou avéré Covid+ au sein de l'établissement thermal.

### PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT CAS POSSIBLE COVID-19

Source : CNETH – V5 du 7 août 2020



## Troisième Partie : Le Monde d'après

Et si cette terrible épreuve se révélait être une opportunité. Cette crise sanitaire a replacé le médecin en première ligne, et les personnels médicaux et paramédicaux au centre de tous les intérêts. Il en est de même dans le domaine du thermalisme où notamment l'élaboration du référentiel sanitaire n'a été possible que grâce à la collaboration des acteurs médicaux de la filière. Désormais, il faut profiter de ce moment pour changer les rapports avec l'établissement pour plus de partenariat. De leur côté, les médecins thermaux ne doivent pas rester isolés mais se fédérer dans des associations locales pour mieux se faire entendre par les gestionnaires des Thermes.

Notre exercice doit également évoluer. Ainsi, jusque-là totalement embryonnaires dans notre domaine, les téléconsultations vont se multiplier, soit avant la cure pour évaluer la balance bénéfique/risque, soit pendant la cure pour éviter les consultations présentes. Des discussions sont en cours avec la Cnam pour les intégrer ou les facturer en sus du forfait thermal de surveillance. Des plateformes existent déjà et nous devons nous approprier ces techniques nouvelles. La baisse démographique qui touche notre profession est aussi un facteur qui doit nous pousser à réinventer notre pratique quotidienne.

Enfin, la dématérialisation des ordonnances de cure ou autres certificats peut éviter les manipulations de tous ces documents par les agents administratifs, de soins, les curistes et les médecins, sources de contamination. Mais au-delà des considérations sanitaires du moment, cette dématérialisation va faciliter grandement les planifications de soins, limiter les allers et venues dans les cabinets et aux guichets, réduire le gaspillage de papier et de plastique engendré par les milliers de documents papier. L'intranet ainsi constitué entre le cabinet médical et les Thermes va aussi permettre un véritable partage de données médicales avec l'infirmerie, pour une prise en charge plus efficace des patients et un outil épidémiologique sans pareil pour les études à venir.

Une expérimentation est en cours à Balaruc-les-Bains sur une intégration du logiciel de gestion des Thermes Odyssée au sein de certains cabinets médicaux, pour une généralisation en 2021.

## Conclusion

Le samedi 14 mars 2020 au soir, suite au confinement général du pays, les établissements thermaux ont brutalement fermé leurs portes, avec des conséquences dramatiques sur le plan socio-économique pour l'ensemble des acteurs de la filière thermale et les médecins thermaux n'ont pas été épargnés. Mais loin de nous abattre, l'épidémie de Covid19 a démontré la réactivité, la rigueur et le professionnalisme du monde thermal. Cette épreuve nous a permis de progresser quant aux patients à risques, aux politiques d'hygiène et de prévention. Nous savons que l'organisation et les mesures sanitaires mises en œuvre ont renforcé la confiance des curistes envers les établissements et leurs médecins thermaux.

Aujourd'hui, où notre activité a repris pour la plupart, et bien que la menace sanitaire persiste, nous sommes mieux armés pour l'affronter, et construire ensemble une médecine thermale plus moderne, plus efficace et plus sûre pour nos patients.